

## ISLANDE : LE CADRE JURIDIQUE

### Cadre juridique

---

L'indépendance de la justice	Le pouvoir judiciaire est indépendant.
L'équité de traitement pour les étrangers	Le système judiciaire du pays garantit un traitement égal aux ressortissants étrangers.
La langue de la justice	L'Islandais est la langue judiciaire utilisée dans le pays.
Les sources de la loi et les similarités légales	La principale source de la loi est la constitution de 1944, qui a été amendée plusieurs fois. Le système judiciaire est basé sur un système de droit civil qui prend son origine dans le droit danois. L'Islande n'a pas accepté la juridiction obligatoire du CIJ.